



Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 1^{er} novembre 2021 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil. La rencontre est ajournée, car il n'y a pas d'électricité. La rencontre est reportée le mardi 2 novembre à 20h00.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le mardi 2 novembre 2021 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

| | |
|----------------------------|--------------------|
| Monsieur Pierre Daigneault | Maire |
| Monsieur Patrice Dubé | Conseiller siège 1 |
| Monsieur Réjean Albert | Conseiller siège 2 |
| Monsieur Fernand Albert | Conseiller siège 3 |
| Madame Marguerite Albert | Conseiller siège 5 |
| Madame Armelle Kermarrec | Conseiller siège 6 |

Absence : Madame Carole Viel Conseiller siège 4

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Deux personnes sont présentes dans le public.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Pierre Daigneault, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2021-132

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 octobre 2021

Réso 2021-133

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 4 octobre, dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité des conseillers présents : D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉE



4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso 2021-134

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 59 456.32\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. Gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

a) Avis Motion et projet de règlement 238 Taxations 2022

Réso 2021-135

Avis de motion est par la présente donné par Réjean Albert, conseiller, qu'à une séance ordinaire du conseil de la municipalité, on procédera à l'adoption du règlement 238 pour fixer le taux de la taxe foncière générale, de l'eau potable, des fosses et des déchets 2022.

b) Fournisseur en haut de 25 000\$

Déposé au conseil

c) Dépôt de la Liste des arrérages de taxes

Réso 2021-136

En conformité avec l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale dépose la liste des personnes endettées envers la municipalité, et ce, en date du 31 octobre 2021. Un état de compte sera transmis aux personnes. Une lettre sera envoyée au citoyen donc le montant est supérieur à mille dollars pour avoir une entente avec la municipalité.

Une résidence sera mise au non-paiement de taxes soit le matricule 2492-02-4637.

La liste est déposée au conseil.

Il est proposé par Marguerite Albert d'accepter cette façon de faire.

ADOPTÉE

d) Mandats des conseillers

Réso 2021-137

Pierre Daigneault (maire) :

- Pompiers, MRC Témiscouata, Développement Saint-Godard, Urls,
- Régie intermunicipale des infrastructures portuaires du lac Témiscouata, Patinoire, Loisirs,
- Hôtel de Ville, Politique familiale, Schéma d'aménagement.

Patrice Dubé

- Voirie



Réjean Albert

- Pompier, URLS, Loisirs, Patinoire, Régie intermunicipale des infrastructures du lac Témiscouata et voirie.

Fernand Albert (pro maire) :

- Substitue à la MRC. Témiscouata, Coopérative de développement Agroforestier de l'est du lac Témiscouata, ainsi que toutes les responsabilités du maire en cas d'absence de ce dernier.

Carole Viel

- Tourisme Témiscouata et politique familiale

Marguerite Albert

- Bibliothèque municipale, politique familiale et comité d'accueil.

Armelle Kermarrec

- RIDT, embellissement, politique familiale, Développement Saint-Godard et comité d'accueil.

Il est proposé par Réjean Albert, et résolu unanimement d'accepter de nommer Armelle Kermarrec pour être déléguée à la RIDT pour les prochaines années.

ADOPTÉE

e) Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale informe les membres du conseil qu'ils doivent remplir le formulaire des intérêts pécuniaires et de le déposer lors d'une prochaine séance du conseil.

La déclaration pécuniaire a été donnée à chaque conseiller.

f) Date du conseil 2022

Réso 2021-138

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Patrice Dubé et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022.

Ces séances se tiendront le lundi sauf à quelques exceptions et débuteront à 20h :

Calendrier des réunions du conseil 2022 Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.



| MOIS | JOUR | MOIS | JOUR |
|---------|----------|-----------|---------|
| Janvier | Lundi 10 | Juillet | Lundi 4 |
| Février | Lundi 7 | Août | Lundi 8 |
| Mars | Lundi 7 | Septembre | Mardi 6 |
| Avril | Lundi 4 | Octobre | Lundi 3 |
| Mai | Lundi 2 | Novembre | Lundi 7 |
| Juin | Lundi 6 | Décembre | Lundi 5 |

ADOPTÉE

g) Date paiement taxes 2022

Réso 2021-139

Attendu que les conseillers souhaitent offrir des paiements égaux sur 5 paiements aux citoyens de Lejeune.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé d'accepter les dates pour les versements des taxes 2022, soit :

10 mars, 5 mai, 7 juillet, 8 septembre et 14 octobre 2022.

Il y aura un escompte de 1% la personne qui acquitte son paiement en un seul versement avant le 10 mars 2022.

ADOPTÉE

h) 1.Engagement occasionnel (voirie)

Réso 2021-140

Considérant que le responsable de la voirie était seul pour faire tous les travaux.

Considérant que nous avons reçu un curriculum vitae de madame Cindy Lagacé.

Considérant qu'elle était disponible.

Nous avons employé madame Lagacé pour un temps indéterminé, afin qu'elle aide le responsable pour le transport pour l'abrasif de l'hiver.

Il est proposé par Fernand Albert et accepté à l'unanimité d'entériner l'embauche de madame Cindy Lagacé.

ADOPTÉE



2. Entente avec la municipalité d'Auclair

Réso 2021-141

Il est proposé par Réjean Albert d'autoriser l'entente avec la municipalité d'Auclair.

Considérant que le poste affiché pour un second à la voirie, les candidatures n'ont pas été retenus.

Considérant que l'employer responsable ne peut pas faire l'entretien des chemins d'hiver seul.

ADOPTÉE

- i) **Demande du ministère des Transports**
Avoir plus d'information

- j) **Avis de motion et projet de règlement #239 du code d'éthique et de déontologie des élus**

Réso 2021-142

Avis de motion est par la présente donné par Armelle Kermarrec, conseillère, qu'à une séance ordinaire du conseil de la municipalité, on procédera à l'adoption du règlement 239 du Code d'éthique et de déontologie des élus.

ADOPTÉE

- k) **Protek Hydraulique Laser**

Reporter à une prochaine séance

- l) **Développement Saint-Godard (DSG)**

Réso 2021-143

Il est proposé par Armelle Kermarrec et résolu à l'unanimité de donner le montant inutilisé accordé au projet structurant pour réaliser une nouvelle scène.

Attendu que Développement Saint-Godard nous fournit tous les documents pertinents, comme plan, coût du projet, matériaux nécessaires et le permis requis.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCES ET INVITATIONS

- a) Nouveau conseiller en sécurité civile Monsieur Guillaume Godin.



7. DEMANDE DE DONS

a) Comité de Noël (Comptoir de linge)

Réso 2021-144

Attendu que le comité de Noël est en campagne de financement pour recueillir des fonds pour une fête d'enfants.

Attendu que l'argent ramassé sert à offrir des cadeaux pour les enfants.

Attendu que cette fête est une occasion merveilleuse pour les gens de la population de se rassembler avant Noël.

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter de faire un don de 150\$ (cent cinquante dollars) pour le comité de Noël. La fête aura lieu le 12 décembre 2021 au poste de pompier.

ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

a) Entente avec Auclair pour une partie de chemin à entretenir cet hiver

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Marguerite Albert propose la levée de la séance à 20 h 45.

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale

Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

